

## Conditions générales

### 1. *Domaine d'application*

Ces conditions générales s'appliquent à toutes les demandes des mandants concernant les prélèvements d'échantillons, les analyses, les rapports d'essais et le conseil, même si les prestations ont été réalisées pour donner suite à une demande orale, sur la base d'une offre écrite.

Le mandant reconnaît, sans réserve, ces conditions générales.

Ce document fait partie intégrante des différentes offres, demandes d'analyse et des rapports d'essais.

### 2. *Mandat*

D'une façon générale, le mandat est accepté sur la base d'une demande d'analyses ou d'un formulaire de prélèvements.

Lorsque l'échantillon est acheminé par envoi postal, l'acceptation tacite du mandat n'est possible que si l'échantillon est accompagné des coordonnées du mandant et d'une feuille de demande d'analyse dûment remplie :

- Coordonnées du mandant
- Nom et nature de l'échantillon ainsi que toutes les informations nécessaires :
  - o Numéro de lot, date de fabrication, date limite de consommation, ...
- Analyses à effectuer
- Date limite de consommation pour une analyses à DLC
- Date et signature du mandant

Lorsque le mandant établit le mandat de manière unilatérale, il doit assumer la responsabilité des coûts en cas de demande d'analyses inappropriée ou insuffisamment spécifiée. Si une demande d'analyse n'est pas complète ou si l'échantillon ne possède pas une identification claire et univoque, l'analyse de l'échantillon peut être retardée et des frais supplémentaires pourraient-être facturés pour investigation.

Les plans d'analyses sont donnés à titre indicatif, le laboratoire n'a pas la responsabilité de déterminer quelles analyses sont nécessaires, ni quel type d'échantillon il s'agit.

### 3. *Prélèvement, acheminement, réception et élimination des échantillons*

De manière générale, le mandant doit se charger du prélèvement des échantillons ainsi que de l'acheminement au laboratoire de l'ARQHA. Dans ce cas, le prélèvement et le transport sont sous la responsabilité du mandant. Ce dernier peut







## **10. Tarifs et conditions de paiement**

Nos tarifs de prestation d'analyses, sont revus annuellement et peuvent être adaptés tout au long de l'année. Ils sont à disposition des mandants sur demande au laboratoire. Ces informations sont également disponibles sur le site Internet de l'ARQHA ([www.arqha.ch](http://www.arqha.ch)).

Les prestations de service ne figurant pas sur les tarifs sont facturées en fonction des frais occasionnés.

Les factures sont envoyées mensuellement et doivent être réglées dans les 30 jours net suivant la date de facturation.

## **11. Responsabilité**

L'ARQHA n'assume aucune responsabilité pour les conséquences provenant de l'utilisation des résultats d'examen, pour les recommandations, conclusions et directives techniques données dans le contexte du rapport d'examen.

L'ARQHA n'engage sa responsabilité que dans les cas où il est prouvé que les dommages corporels ou dégâts matériels sont dus à une grossière négligence ou à un acte intentionnel.

L'ARQHA n'assume aucune responsabilité en cas de dommages pécuniaires (c'est-à-dire les dommages survenus indépendamment d'un dommage corporel ou d'un dégât matériel).

## **12. Confidentialité**

Les documents et informations reçus des mandants pour une bonne exécution de l'analyse et une interprétation valable des résultats, ainsi que les résultats eux-mêmes, ont un caractère confidentiel.

Tous ces documents, y compris leurs copies, sont à usage strictement interne ; il est interdit de laisser des tierces personnes – quelles qu'elles soient – y avoir accès, ou d'en faire un usage non autorisé par le mandant.

Tout le personnel de l'ARQHA est tenu de garantir le respect de la confidentialité de ces documents.

Toute reproduction, même partielle, de rapports de prélèvements et d'analyses est interdite sans l'autorisation de l'ARQHA.

La transmission de résultats à un tiers, se fait sur une demande écrite du mandant ou sur une demande orale enregistrée.

### **13. Impartialité**

L'ARQHA ne permet pas que des pressions commerciales, financières ou d'autres types de pressions compromettent l'impartialité de l'association.  
Les activités du laboratoire de l'ARQHA sont structurées et gérées de manière à préserver l'intégrité du Service analyses.

### **14. Droit applicable / for de juridiction**

Ces conditions générales sont soumises exclusivement au droit suisse.  
Le for de juridiction se trouve à Moudon.

### **15. Signature et acceptation des conditions générales**

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment par ARQHA, notamment pour s'adapter à des évolutions légales, réglementaires ou autres.

La version en vigueur est disponible en permanence sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.arqha.ch](http://www.arqha.ch).

Les mandants sont invités à consulter régulièrement notre site internet afin de prendre connaissance de la dernière version applicable.

En cas de modifications seuls les nouveaux mandants devront accepter la version en vigueur au moment de leur adhésion. Pour les clients déjà présents, continuer à utiliser nos services après la mise à jour vaudra acceptation automatique des nouvelles conditions.

En cas de contradiction entre une version antérieure signée et la version la plus récente publiée, cette dernière prévaut et est la seule applicable à la relation contractuelle.

Par sa signature, le mandant atteste avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte. Il reconnaît que les conditions générales sont susceptibles d'évoluer et que la version publiée sur le site internet prévaut sur toute version antérieure, y compris signée.

Date : \_\_\_\_\_

Nom / Prénom / Raison sociale : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_